

EXTRAIT DU REGISTRE D
SYNDICAT MIXTE DE L'ŒUF DE LA RIMARDE ET DE
L'ESSONNE



Délégués titulaires présents : Le Président Anne Jacques de BOUVILLE

Communauté de Communes de la Forêt : MM. DETROIT, DUPEYRE, DAUVILLIER, MACE, Mme HERVOUET

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : MM. GOUT, BEAUVALLET, Mme BRUCHET, M. ROUFFIN

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. BARBERON, SURATEAU, BERARD, PETIOT, LESSEUR, CARTE, Mme KRAWCZYK, MM. PRENANT, DUAULT, LEGENDRE, GAINVILLE, RICHET, BARREAU, RIVIERE, ROBIN, BARRIER, SAUVAGE, COULON, METAUT

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. DANIZEL, PALLU, LEGRAND, Benoît GROSSIER, Mme CAILLETTE, MM. BRUN, PHILIPPE, LAIZEAU, LAVOLLEE, Mmes GABILLON, PAILLOUX

Délégués suppléants présents :

Communauté de Communes de la Forêt :

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : M. ARNAULT

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. LAVOINE, CHESTIER, GUERTON, Mme BERTRAND, MM. SUTTIN, BERTRAND, BAUMGARTNER

Communauté de Communes du Pithiverais : M. BARILLET, Mme ROBILLARD

Délégués titulaires absents excusés :

Communauté de Communes de la Forêt :

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : M. LEBRET, Mme JOUANNON-PEIGNE

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. LENFANT, MENEAU, MELLINGER, LEROY

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. JOCHAUT, VIRELY, Mme BUNEA, M. GRANGER, Mme MERCIER, MM. GUERINET, LECLERC, DOUILLET

Délégués suppléants absents excusés :

Communauté de Communes de la Forêt : MM. BEAUVALLET, GOMES RIBEIRO, Mme BAUDU, MM. HARDOUIN, MAILLARD

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : MM. GUERINEAU, PHELUT, CONSTANTIN, JOSSE, FERRIERE

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : M. SINET, Mme MARSIGNE, MM. PICARD, BEETS, CHARRIER, BLONDEAU, Mmes BOURDON LOURS, LE MARTRET, MM. BRICHARD, MORAWSKI, Mme ROUSSEAU, M. KAUFFMANN, Mme MASURE, M. MANGEANT, Mme HERBLOT, M. LACOMBE

Communauté de Communes du Pithiverais : Mme MAITE, MM. SAUVAGE, PALLU, BREGEAT, GOUEFFON, MARUSIC, ALLERBACK, Marc GROSSIER, DOS SANTOS, PILLETTE, CABAIL, Mmes CHARNOZ, VILLETTE, MM. LEBORGNE, THOMAS, MONTIGNY, Mme DUPUIS, M. LANGEVIN

Pouvoirs :

Monsieur VIRELY a donné pouvoir à Monsieur BARRILLET

Assistaient également à la réunion :

Lucie RIAANT MARCHAND : secrétaire/comptable

Hugo VIRETTO : chargé de mission ZH et PI

Emmanuel CAMPLO : chargé de mission rivières

Éric MENARD : technicien de rivière

Lucas CLOUSEAU : technicien adjoint

Blandine HULOT : stagiaire en Master 2

Séance du 19 Mai 2026

Délibération n°2026-10

Délégation du Conseil Syndical au Président,

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration, à donner à Monsieur le Président une partie des délégations prévues par l'article L2122-22 du CGCT.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical

DECIDE

Article 1 : Monsieur le Président est chargé, par délégation du conseil syndical, et pour la durée de son mandat :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services dont le montant est inférieur à 90 000 € HT

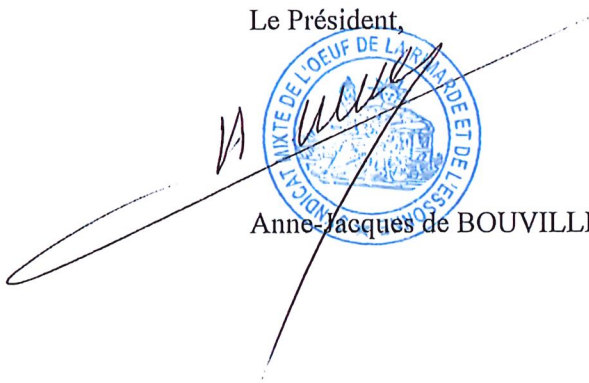
Article 2 : Monsieur le Président pourra, en cas d'empêchement, charger un ou plusieurs vice-présidents de prendre en son nom, tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation de signature

Article 3 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Président,



A large, stylized signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMITE SYNDICAL DE L'OEUF DE LA REUNION' and a central emblem. Below the stamp, the name 'Anne-Jacques de BOUVILLE' is printed.

Anne-Jacques de BOUVILLE